

chausson

Agence: CASTELFRANC

Tél : 05 65 36 20 15 Fax : 05 65 36 20 54

Adresse de livraison ou chantier

STE CAMPO RENOV
42 QUAI LEFRANC DE POMPIGAN
46140 LUZECH
Gsm : 06 13 96 01 00

Adresse de facturation

STE CAMPO RENOV
42 QUAI LEFRANC DE POMPIGAN
46140 LUZECH

FACTURE

N° 24706345 du 24/01/25

V/Réf : TVA :

Enlèvement par vos soins

N/Réf : C:139998 S:000

FERALM 24/01/25 11:27:35 CD: 5172066

Page 1

Préparateur

24706345 11:27

Pour tout enlèvement le client s'oblige à vérifier que le poids de son véhicule chargé ne dépasse pas le PTAC Indiqué sur sa carte grise

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	OBSERVATIONS
2435-01	PREGYDRO BA13MM-250/120 dont Eco-Contribution EAN:3334160161224 Ref: 97709	6	M2		7,32	43,92 (0,60)	A	2 U 56,040KG
287225-01	ENDUIT RAPIDE G2 -SAC 25KG GYPSO EAN:3491290102050 Ref: 308 493	1	U		16,50	16,50	A	1 U 25,120KG
1638-01	COUDE MF 87°30 D100 UCT8 dont Eco-Contribution EAN:3309030519207 Ref: UCT8	1	U		4,24	4,24 (0,01)	A	1 U 0,347KG
573455-01	THERMOFLEX 135/57,5-145MM R4,00 dont Eco-Contribution EAN:4250300886040 Ref: 13555 TOTAL Eco-Contribution	3,10	M2		14,49	44,92 (0,68) (1,29)	A	1 CO 22,252KG

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Fax : 05 65 36 20 54

Adresse de facturation

STE CAMPO RENOV
42 QUAI LEFRANC DE POMPIGAN
46140 LUZEC

V/Réf : TVA :

Enlèvement par vos soins

N/Réf : C:139998 S:000

FERALM

24/01/25 11:27:35 CD: 5172066

Page 2

Préparateur

24706345 11:27

Pour tout enlèvement le client s'oblige à vérifier que le poids de son véhicule chargé ne dépasse pas le PTAC indiqué sur sa carte grise.

Gagnez du temps, commandez sur chausson.fr et retirez vos produits en Drive 1h dans votre agence.

Signature du client

Total T.T.C.	131,50
--------------	--------

CARTE BANCAIRE

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet payé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'hulssier ou par lettre recommandée.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO